

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Félicité du lundi 3 juin 2024 tenue au lieu habituel des réunions.

À l'ouverture de la réunion à 19h30 sont présents les conseillers (ères) :

Lucie Bourgault
Yves Pelletier
Guy Pellerin
Lucien Pelletier
Réjean Morneau

Absente : Guylaine Chouinard

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Après vérification du quorum, la réunion est officiellement ouverte sous la présidence du maire monsieur Alphonse St-Pierre.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2024-06-01

Il est proposé par Lucie Bourgault, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 mai 2024
4. Recettes du mois et état de la caisse
Conciliation bancaire
Comptes à accepter
5. Rapport du maire sur les faits saillants
6. Débats :
 - 6.1 Offre d'emploi – Aide aux travaux municipaux
 - 6.2 Travaux municipaux
 - 6.3 Sécurité incendie
 - 6.3.1 Entente - Laveuse pour habits de pompiers
 - 6.3.2 Soprofeu
7. Correspondance
8. Varia
9. Période de questions
10. Levée de la réunion

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU 6 MAI 2024

2024-06-02

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal de la réunion ordinaire du 6 mai 2024 après modification au point 7.5 - Mat du drapeau - on devrait lire : On prendra des informations pour l'ajout d'un mat pour un drapeau.

4. RECETTES DU MOIS ET ÉTAT DE LA CAISSE

Les recettes du mois totalisent 87 466,34 \$ réparties comme suit : taxes municipales 62 551,22 \$; vente de timbres 14,81 \$; marcheurs 130,00 \$; enregistrement de chiens 90.00 \$; étude de marché - logements 2 762,31 \$; location de salle 300.00 \$; partage de croissance TVQ 21 618,00 \$. Le solde à la caisse populaire est de 347 785,69 \$.

CONCILIATION BANCAIRE

Conciliation bancaire du 31 mai 2024

Le solde au relevé de compte en date du 31 mai 2024		334 802,95 \$
Plus dépôt en circulation		309,59 \$
Moins chèques en circulation		678,73 \$
	Total	334 433,81 \$
Solde au grand-livre avant ajustements		334 514,60 \$
Frais de banque / frais terminal dépôt direct	44,49 \$	
Frais de banque / frais spc	36,30 \$	
Impact net des ajustements au grand-livre		-80,79 \$
Solde au grand-livre après ajustements		334 433,81 \$

2024-06-03

Il est proposé par Lucie Bourgault, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement d'accepter la conciliation bancaire du 31 mai 2024.

COMPTES À ACCEPTER

Acceptation des dépenses incompressibles et des comptes à payer

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

Salaires nets versés : 10 744,39 \$

Comptes payés : 104 012,05 \$

2024-06-04

Il est proposé par Guy Pellerin, appuyé par Lucien Pelletier et résolu unanimement que les comptes apparaissant à la liste suggérée des paiements du 3 juin 2024, dont copie a été remise aux membres du conseil et totalisant 84 874,36 \$, plus les dépenses incompressibles ci-haut mentionnés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil, soient acceptés et autorisés pour paiement.

Je, soussignée, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Félicité, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Date : 3 juin 2024

Julie Bélanger, sec. -trésorière

5. RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS

Monsieur St-Pierre présente les faits saillants du rapport financier et du vérificateur externe de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023. Ce rapport sera diffusé sur le territoire de la municipalité par le biais d'un feuillet postal.

6. DÉBATS

6.1 OFFRE D'EMPLOI – AIDE AUX TRAVAUX MUNICIPAUX

Deux personnes ont soumis leur candidature pour le poste d'aide aux travaux municipaux. Comme c'est un emploi qui s'inscrit dans le programme Emploi d'été Canada 2024, la personne recherchée doit être aux études et doit avoir 15 ans au début de l'emploi. Malheureusement, l'un des candidats n'est pas étudiant et l'autre n'aura pas 15 ans au début de l'emploi.

On désire republier l'offre d'emploi par le biais d'un feuillet postal. Les personnes intéressées devront donner leur nom au plus tard le mercredi 19 juin prochain à 16h.

On planifie une réunion extraordinaire le mercredi 19 juin 2024 à 19h pour traiter du sujet.

6.2 TRAVAUX MUNICIPAUX

En attente d'un suivi du service d'accompagnement en ingénierie de la FQM à la suite d'une rencontre par visioconférence de la semaine dernière concernant la planification des travaux municipaux en ce qui a trait aux travaux de la TECQ. Au besoin, le sujet sera ajouté lors de la réunion extraordinaire du 19 juin prochain.

6.3 SÉCURITÉ INCENDIE

6.3.1 ENTENTE – LAVEUSE POUR HABITS DE POMPIERS

2024-06-05

Il est proposé par Lucien Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement d'accepter l'Entente – Laveuse pour habits de pompiers telle que présentée.

6.3.2 SOPFEU

Monsieur St-Pierre mentionne avoir rencontré la Sopfeu lors d'une réunion à la MRC de L'Islet et fait un suivi quant à la formation d'une équipe de pompiers forestiers sur le territoire de la MRC de L'Islet et sur l'évacuation en cas d'incendie de forêt.

7. CORRESPONDANCE

2024-06-06

Il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Guy Pellerin et résolu unanimement de prendre acte du bordereau de correspondance numéro 06-2024 en date du 3 juin 2024.

Lucien Pelletier, conseiller # 5 - Mise au point concernant l'église

La directrice générale fait lecture d'une lettre remise par le conseiller Lucien Pelletier concernant l'avenir de l'église.

2024-06-07

Il est proposé par Réjean Morneau, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement d'autoriser l'envoi postal par la municipalité de la lettre de mise au point fait par le conseiller Lucien Pelletier concernant l'église.

Pétition – Église

Remise d'une pétition venant de Samuel St-Pierre, citoyen de Sainte-Félicité, visant une demande de consultation publique autour du futur du bâtiment de l'église de Sainte-Félicité. On mentionne attendre les résultats de l'étude de marché avant de faire quoi que ce soit dans ce dossier.

Batterie Telus – Réseau cellulaire

Considérant la réception de la résolution numéro 2024-095 de la municipalité de Saint-Pamphile;

Considérant que la municipalité de Saint-Pamphile demande aux 6 municipalités de L'Islet-Sud d'appuyer ses démarches auprès du CRTC concernant une problématique vécue lors de récentes pannes de courant;

Considérant que par ladite résolution, la municipalité de Saint-Pamphile informe le CRTC que la compagnie Telus doit prendre les mesures nécessaires pour changer les batteries de la station dans les plus brefs délais afin d'éviter d'éventuels bris de service cellulaire lors d'une panne de courant;

Considérant que cette situation s'applique également sur le territoire de la municipalité de Sainte-Félicité;

2024-06-08 En conséquence, il est proposé par Yves Pelletier, appuyé par Lucie Bourgault et résolu unanimement :

- que la municipalité de Sainte-Félicité donne son appui à la municipalité de Saint-Pamphile dans ses démarches auprès du CRTC.
- de transmettre une copie certifiée conforme de la présente résolution au député fédéral de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, M. Bernard Généreux, ainsi qu'au CRTC.

8. VARIA

8.1 Mariage

Monsieur St-Pierre célébrera, en tant que maire, un mariage en juillet prochain. Celui-ci mentionne qu'il redistribuera le montant qui lui revient comme célébrant d'une part au Festival Fleurdéliné et d'autre part au Comité renaissance.

8.2 Corvée à Ti-Ness

Le conseiller Yves Pelletier demande si la famille a été avisé concernant l'annonce de la Corvée à Ti-Ness par le comité renaissance ? Des membres du comité renaissance sont présents dans la salle. Samuel St-Pierre mentionne qu'il prendra contact avec la famille d'Alain Fortin.

8.3 Projet aqueduc-égouts

Un suivi est fait concernant le projet aqueduc-égouts.

8.4 Telus

On mentionne que des arbres sont tombés sur le câble de la fibre optique dans la route de l'Église Sud. On répond que Telus est déjà avisé.

8.5 Comité citoyen

2024-06-09 Il est proposé par Guy Pellerin, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement que soit adoptée la Politique de nomination et fonctionnement du Comité citoyen (version 2024-1).

On propose de mettre le sujet à l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 19 juin prochain pour la nomination des élus sur ce comité.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des réponses ont été données aux questions posées.

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

2024-06-10

Il est proposé par Réjean Morneau, appuyé par Yves Pelletier et résolu unanimement que la réunion soit levée à 21h09.

Maire

Secrétaire-trésorière